

République française
Département du Tarn

BUREAU CTÉ DE CNES DES MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
à ANGLES**

Séance du lundi 27 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 20 L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept septembre, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel VIDAL.

Présents : 17 **Sont présents** : Max ALLIES, Claude ANINAT, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Evelyne BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Francis CROS, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Denis MAFFRE, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL, Daniel VIDAL

Votants : 17

Secrétaire de séance :

Pouvoirs :

Suppléés :

Excusés : Marie-José BROUSSE, Jacques CALVET, Marie CASARES

Absents :

RESSOURCES HUMAINES

1. Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial à 30 heures

Vu la délibération du bureau en date du 6 septembre 2021 portant création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet pour un poste de conseiller en séjour pour l'Office du Tourisme

Vu le poste laissé vacant de conseiller en séjour sur le grade d'adjoint administratif territorial à 30 heures hebdomadaire

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet 30 heures hebdomadaire

Vu l'avis du comité technique du 7 septembre 2021

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet 30 heures hebdomadaire et d'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à cette suppression de poste.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 17

Pour : 17

2. Création d'un poste de Chargé de Mission : Culture – Patrimoine

Vu les projets de la Communauté de Communes pour la valorisation de son patrimoine et de sa volonté à proposer une offre culture riche il convient de créer un poste de chargé de mission « culture patrimoine ».

Le chargé de mission « Culture-Patrimoine » aura le rôle de référent et de coordinateur pour les projets patrimoniaux et culturels de l'intercommunalité. Il pourra également apporter son soutien aux communes pour leurs projets patrimoniaux.

Il est proposé aux membres du Bureau d'approuver la création d'un poste de chargé de mission « Culture-Patrimoine » à temps complet sur le grade d'attaché territorial pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} octobre 2021 et d'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à cette suppression de poste.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 17

Pour : 17

FINANCES ET MARCHES

3. Approbation du Prix de vente du jeu Monopoly – Edition Tarn

Afin de compléter la boutique des Bureaux d'Information Touristique, il est proposé de vendre le nouveau jeu de Monopoly du Tarn.

Pour cela, il est demandé aux membres du bureau d'approuver la vente le nouveau jeu de Monopoly du Tarn au prix de 45,00€ TTC

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 17

Pour : 17

4. Attribution des dossiers de fonds de concours

Les dossiers de fonds de concours ci-dessous présentés par les communes sont complets, les plans de financement prévisionnels sont les suivants :

Communes	Objet	Projet HT	Montant du FDC	Part cne
BARRE	Construction Mur Rue Haute	9 476,00 €	4 738,00 €	4 738,00 €
CASTANET LE HAUT	Colombarium	3 112,50 €	1 556,25 €	1 556,25 €
FRAISSE	Barrière voirie	4 231,00 €	2 115,00 €	2 116,00 €
	Matériel service technique	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Montant des FDC attribués			28 409,25 €	

Il est proposé au Bureau de valider ces plans de financement et d'attribuer les fonds de concours aux communes pour ces dossiers.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 17

Pour : 17

5. Opportunité vente Pelle Mécanique

L'entreprise forestière Didier Chabert a fait part de son intention de se porter acquéreur de la pelle mécanique Volvo qui se trouve actuellement sur la plateforme de la Communauté de Communes la Salvetat sur Agout. Il fait une offre d'un montant de 55.000 Euros HT

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver l'offre d'achat d'un montant de 55.000 Euros HT et d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 17

Pour : 17

6. Questions diverses

Le Président
Daniel VIDAL



Monts de Lacaune Montagne
du Haut Languedoc